



Pourquoi nous verser la taxe d'apprentissage ?

La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) accueille 110 élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

A partir de la classe de 4^{ème}, les élèves découvrent des champs professionnels : Habitat, H.A.S. et V.D.L. Ces élèves ont pour objectif de préparer un CAP (Niveau V), soit en lycée professionnel, soit par apprentissage. La taxe d'apprentissage nous permet de moderniser et de développer nos équipements et nos outillages, et d'améliorer le fonctionnement de nos ateliers.

Les élèves découvrent les entreprises et les établissements de formation professionnelle par des visites en entreprise tout au long de leur scolarité.



Les ateliers de la SEGPA

Au collège G. Monod, les élèves peuvent découvrir un enseignement professionnel, dans trois ateliers, des secteurs :

- du Bâtiment.
- de l'Hygiène, Alimentation et Service (H.A.S.)

Les élèves réalisent des préparations culinaires, le service en restauration, l'entretien des locaux et du linge.

- de la Vente, Distribution et Logistique (V.D.L.)

Les élèves se préparent

Le devenir de nos élèves

- Les Centres de Formation d'Apprentis
- Les Lycées professionnels
- L'EREA de Montélimar
- Les Maisons Familiales et Rurales
- La Chambre des Métiers
- Les entreprises du bassin



Adresse mail collège : ce.0260789S@ac-grenoble.fr